

PARADYSE TACTICAL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Boutique en ligne & fabrication d'objets personnalisés

Ces CGV s'appliquent à deux types de commandes :

- Commandes de produits en stock via la boutique en ligne (Section A)
- Prestations de conception et fabrication d'objets personnalisés (Section I)

En cas de commande d'objets personnalisés, la Section I prévaut sur les dispositions générales en cas de contradiction.

Mentions légales :

Site édité par : BRUNEL Cyril - Paradyse Tactical - Entrepreneur Individuel (EI) Adresse : 37 Chemin de Chez Ranquin - 74420 Boège, France SIREN : 897 904 405 - TVA non applicable, Article 293 B du CGI Tél. : +33.6.09.37.61.15 - Email : contact@paradyse-tactical.com Directeur de la publication : BRUNEL Cyril

Hébergeur : Kinsta Inc. - 8605 Santa Monica Blvd #92581, Los Angeles, CA 90069, USA - kinsta.com

Vendeur :

BRUNEL Cyril - Paradyse Tactical
Chemin de Chez Ranquin - 74420 Boège, France
SIREN : 897 904 405 - EI - TVA non applicable, Article 293 B du CGI
contact@paradyse-tactical.com - +33.6.09.37.61.15 - paradyse-tactical.com

SECTION A — DISPOSITIONS GÉNÉRALES (BOUTIQUE EN LIGNE)

Article 1 – Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Paradyse Tactical et de son client dans le cadre de la vente de marchandises. Toute prestation accomplie par Paradyse Tactical implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes CGV.

Article 2 – Prix

Les prix sont en vigueur au jour de la commande, libellés en euros toutes taxes comprises. Paradyse Tactical est en franchise en base de TVA (Article 293 B du CGI) : aucune TVA n'est applicable. Paradyse Tactical se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, sans que cela affecte les commandes déjà enregistrées.

Article 3 – Rabais et ristournes

Les tarifs comprennent les rabais et ristournes que Paradyse Tactical serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Article 4 – Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Article 5 – Modalités de paiement

Le règlement s'effectue par PayPal ou par carte bancaire. La totalité du montant est exigible à la commande.

Article 6 – Retard de paiement

En cas de défaut de paiement, une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal est applicable de plein droit, sans mise en demeure préalable. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est également due (art. 441-6 et D.441-5 du Code de commerce).

Article 7 – Clause résolutoire

Si dans les quinze jours suivant la mise en œuvre de la clause de retard de paiement, l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à des dommages et intérêts.

Article 8 – Clause de réserve de propriété

Paradyse Tactical conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral. En cas de redressement ou liquidation judiciaire de l'acheteur, Paradyse Tactical se réserve le droit de revendiquer les marchandises impayées dans le cadre de la procédure collective.

Article 9 – Livraison

La livraison est effectuée à l'adresse indiquée par l'acheteur. Les délais sont indicatifs et tout retard raisonnable ne donnera pas lieu à dommages et intérêts ni annulation de commande. Le risque du transport est supporté par l'acheteur. Toute réserve pour marchandises manquantes ou détériorées doit être confirmée par écrit dans les 5 jours suivant la livraison.

Article 10 – Cas de non-livraison

En cas de non-livraison imputable à Paradyse Tactical, le client sera remboursé intégralement ou les produits seront réexpédiés sans frais. Paradyse Tactical ne saurait être tenue responsable des retards résultant d'événements indépendants de sa volonté (force majeure, grève, catastrophe naturelle).

Article 11 – Droit de rétractation

EXCEPTION IMPORTANTE — Produits personnalisés

Conformément à l'article L221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation de 14 jours NE S'APPLIQUE PAS aux produits fabriqués selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Les patches PVC, brodés, tissés, gobelets réutilisables, tours de cou, textiles personnalisés, coins métalliques ou tout autre objet personnalisé à la demande du client sont exclus du droit de rétractation. Les règles applicables sont définies en Section I.

Pour les produits en stock non personnalisés : l'acheteur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception pour exercer son droit de rétractation, sans justification ni pénalité (hors frais de retour à sa charge).

L'acheteur qui souhaite exercer son droit de rétractation doit adresser à Paradyse Tactical, avant l'expiration du délai ci-dessus, le formulaire de rétractation dûment complété, ou une déclaration exprimant clairement sa volonté de se rétracter et comportant son numéro de commande.

Formulaire de rétractation disponible à l'adresse : paradyse-tactical.com/wp-content/uploads/2023/01/Formulaire-de-retractation.pdf

Le remboursement interviendra dans les 14 jours suivant la réception de la demande et des produits retournés.

Article 12 – Garanties légales

L'acheteur bénéficie des garanties légales suivantes :

- Garantie légale de conformité (art. L217-3 et suivants du Code de la consommation) : 2 ans à compter de la livraison. Paradyse Tactical s'engage à réparer, remplacer ou rembourser tout produit non conforme.
- Garantie contre les vices cachés (art. 1641 et suivants du Code civil) : si un défaut caché rend le produit impropre à l'usage, l'acheteur peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix.

En cas de défaut constaté, Paradyse Tactical organisera le retour à ses frais et proposera le remplacement, la réparation ou le remboursement dans les 14 jours.

Article 13 – Force majeure

La responsabilité de Paradyse Tactical ne peut être engagée en cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil (un événement extérieur, imprévisible et irrésistible).

Article 14 – Médiation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », après nous avoir sollicités et à défaut de réponse vous satisfaisant, vous avez la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de :

CM2C - 49 rue de Ponthieu - 75 008 PARIS - Tel : 01 89 47 00 14 - Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php> - Mail : litiges@cm2c.net

Le consommateur peut également contacter le Centre Européen des Consommateurs (CEC) France pour les litiges transfrontaliers au sein de l'UE : cec-zev.eu

SECTION I — PRESTATIONS DE FABRICATION D'OBJETS PERSONNALISÉS

Les dispositions de cette section s'appliquent exclusivement aux commandes d'objets personnalisés réalisés sur mesure, incluant notamment les patches (PVC, brodés, tissés, laser cut), gobelets réutilisables, tours de cou, textiles personnalisés, coins métalliques et tout autre article fabriqué selon les spécifications du client. En cas de contradiction avec la Section A, les présentes dispositions prévalent.

Article I.1 – Processus de commande

Chaque commande suit obligatoirement les étapes suivantes :

N°	Phase	Description
1	Mise en place projet	Le client transmet ses besoins (fichier vectoriel, dimensions, couleurs, quantité, etc.). Paradyse Tactical établit un devis détaillé incluant les frais, le prix unitaire et les délais.
2	Devis et CGV	Le devis est réglé intégralement avant tout début de travaux. Aucun travail graphique, maquette ni échantillon ne sera lancé sans paiement complet. Le client valide par email : « Devis validé, CGV lues et approuvées – [Nom et prénom] – [Date] »
3	Réalisation de la maquette	Après paiement, Paradyse Tactical réalise le rendu visuel (maquette) et le soumet au client par email. Deux révisions gratuites sont incluses. Les révisions supplémentaires sont facturées 10 € HT par version.
4	Validation maquette	Le client valide par email : « Maquette validée – [Nom et prénom] – [Date] ». Cette validation entraîne la réalisation de l'échantillon. Sans réponse sous 10 jours ouvrables, la validation est réputée acquise.
5	Validation de l'échantillon	Une photo de l'échantillon est envoyée au client. Le client valide par email : « Échantillon conforme pour production – [Nom et prénom] – [Date] ». Sans réponse sous 10 jours ouvrables, la validation est réputée acquise. Toute modification entraîne des frais selon l'Article I.5.
6	Fabrication & production	Après validation de l'échantillon, la série est produite.
7	Expédition & facturation	Contrôle qualité, expédition et émission de la facture.

Article I.2 – Paiement intégral à la commande

Le paiement de la totalité du montant est exigé avant tout début de travaux.

Aucune maquette, aucune conception, aucune fabrication ne sera lancée sans réception du règlement intégral.

Article I.3 – Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 12° du Code de la consommation, les objets personnalisés sont fabriqués selon les spécifications du client et sont à ce titre expressément exclus du droit de rétractation de 14 jours. Aucun remboursement ne sera accordé une fois la production lancée, sauf défaut de fabrication imputable à Paradyse Tactical.

Article I.4 – Validation du devis

Le client dispose de 10 jours ouvrables pour valider le devis par email en répondant :

« Devis validé, CGV lues et approuvées – [Nom et prénom] – [Date] »

Cette réponse vaut acceptation définitive du devis et des présentes CGV, et entraîne l'émission de la facture. La maquette sera lancée après réception du paiement intégral.

Article I.4bis – Validation de la maquette

Le client dispose de 10 jours ouvrables pour valider la maquette par email en répondant :

« Maquette validée – [Nom et prénom] – [Date] »

Cette réponse vaut acceptation définitive de la maquette, et entraîne la réalisation d'un échantillon.

Article I.4ter – Validation de l'échantillon

La création d'un échantillon physique est incluse dans le tarif du devis. Une photo de l'échantillon est envoyée au client pour validation finale. Le client dispose de 10 jours ouvrables pour valider par email en répondant :

« Échantillon conforme pour production – [Nom et prénom] – [Date] »

Cette validation est définitive et entraîne le lancement de la production en série. Passé 10 jours ouvrables sans réponse, la validation est réputée acquise et la production lancée.

Pour les produits ne nécessitant pas de moule physique (textile, broderie, tour de cou, gobelet, etc.), l'échantillon constitue le seul jalon de validation avant production en série. Toute modification après cette validation entraîne des frais selon la grille de l'Article I.5.

Article I.5 – Modifications et révisions

Révisions gratuites

Deux révisions graphiques sont incluses lors de la phase de maquette, avant fabrication du moule ou lancement de l'échantillon.

Modifications après validation

⚠ **Toute modification après validation de l'échantillon (Article I.4ter) entraîne des frais de relancement ou la création d'un nouveau moule selon le type de produit.**

Sont concernés : changement de forme, de dimensions, d'éléments en relief, de texte ou tout autre élément impactant la structure ou la fabrication du produit.

Type de modification	Facturation
Révision maquette (max. 2, avant lancement)	Gratuit
Révision maquette supplémentaire	10 € HT par nouvelle version
Modification (patches PVC, coins métalliques) — après maquette validée	Nouveau moule — 80 € HT
Modification (autres types) — après maquette validée	Frais de relancement — 40 € HT
Modification (patches PVC, coins métalliques) — après échantillon validé	Nouveau moule — 80 € HT
Modification (autres types) — après échantillon validé	Frais de relancement — 40 € HT
Changement total de design	Nouveau devis complet

Article I.6 – Annulation

Moment de l'annulation	Frais retenus
Avant paiement	Aucun frais
Après paiement, avant validation de la maquette	20 % du montant retenu
Après validation de la maquette, avant fabrication du moule ou de l'échantillon	50 % du montant retenu
Après fabrication du moule / envoi de l'échantillon	80 % du montant retenu
Après validation de l'échantillon / lancement production	100 % du montant dû — aucun remboursement

Article I.7 – Délais de production

Les délais se décomposent en deux phases :

- Phase 1 — Maquette vers échantillon : les délais courent à partir de la validation de la maquette (ou de l'expiration du délai de 10 jours ouvrables en cas de validation tacite).
- Phase 2 — Production et expédition : les délais courent à partir de la validation de l'échantillon (ou de l'expiration du délai de 10 jours ouvrables en cas de validation tacite).

Les délais totaux sont normalement compris entre 4 et 8 semaines avant expédition. Ils peuvent être prolongés en cas de révision demandée, de retard de validation ou de force majeure. Paradise Tactical informe le client de tout retard prévisible.

Article I.8 – Contrôle qualité et réclamations

Des variations mineures de couleur, de dimensions (± 1 mm) et de finition sont inhérentes aux procédés de fabrication et ne constituent pas un défaut. En cas de défaut avéré imputable à Paradise Tactical, les pièces seront refabriquées sans frais ou un avoir sera émis. Toute réclamation doit être soumise dans les 5 jours ouvrables suivant la réception, avec photos à l'appui.

Article I.9 – Propriété des outillages et droits

Les moules, matrices et outillages fabriqués dans le cadre de la commande restent la propriété exclusive de Paradise Tactical. Le client garantit détenir les droits sur les éléments graphiques fournis et dégage Paradise Tactical de toute responsabilité en cas de litige de droits d'auteur. Les fichiers de travail et données techniques ne peuvent être transmis à un tiers sans accord écrit préalable.

Paradyse Tactical - Contact

Pour toute question relative à ces CGV ou à votre commande, contactez-nous via nos canaux officiels sur paradyse-tactical.com